Document généré le 18 juil. 2025 01:51

Recherches amérindiennes au Québec

À la reconquête de la souveraineté : mouvements autochtones en Amérique latine et en Océanie, Natacha Gagné (dir.). Presses de l'Université Laval, 2020, 262 p.

Leila Celis

Volume 50, numéro 2, 2020

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1082106ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1082106ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)
1923-5151 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Celis, L. (2020). Compte rendu de [*À la reconquête de la souveraineté : mouvements autochtones en Amérique latine et en Océanie*, Natacha Gagné (dir.). Presses de l'Université Laval, 2020, 262 p.] *Recherches amérindiennes au Québec*, *50*(2), 108–111. https://doi.org/10.7202/1082106ar

© Recherches amérindiennes au Québec, 2021

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Note

1. Pour un aperçu des enjeux des manuels scolaires du secondaire, voir Helga E. Bories-Sawala (2020). En ce qui concerne l'enseignement collégial et universitaire, les connaissances individuelles des professeurs sont les principaux freins à la transmission de l'histoire autochtone.

Œuvres citées

Bories-Sawala, Helga E. 2020. « Plus ça change… Continuités et discontinuités dans la représentation de l'histoire autochtone dans les manuels scolaires québécois, des années 1980 à nos jours », *Revue d'histoire de l'Amérique française* 74(1-2) : 129-154.

McDonnell, Michael A. 2015. *Masters of Empire: Great Lakes Indians and the Making of America*. New York : Hill and Wang.

Sioui, Georges E. 2011. *Les Hurons-Wendats : Une civilisation méconnue*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Trigger, Bruce G. 1987. *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press.

White, Richard. 1991. *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*. Cambridge : Cambridge University Press.

À la reconquête de la souveraineté : mouvements autochtones en Amérique latine et en Océanie

Natacha Gagné (dir.). Presses de l'Université Laval, 2020, 262 p.

Cet ouvrage porte sur les revendications des droits politiques menées par les peuples autochtones, c'est-à-dire sur leurs luttes pour l'autodétermination. Ces luttes se font vis-à-vis des États-nations coloniaux qui ont été fondés sur les principes de subordination des peuples autochtones et d'unité et centralité de la souveraineté nationale. Le livre rend compte des visions de la souveraineté au sein des mouvements autochtones, sujet d'une grande importance académique et qui relève en même temps d'une certaine urgence sociale et politique. Il touche aussi la question de l'affirmation identitaire qui est souvent – mais *pas toujours* – liée aux luttes politiques pour l'autodétermination.

Le titre du livre contient l'hypothèse de travail : les luttes contemporaines menées par les mouvements autochtones en Amérique latine et en Océanie visent la reconquête de la souveraineté des peuples autochtones. Les différents terrains montrent que la question est bien plus complexe. Le vocabulaire utilisé pour formuler les revendications (autonomie, indépendance, décolonisation, autogestion, autodétermination) n'est pas le même partout et, l'opposition entre la souveraineté autochtone et celle de l'État n'est pas toujours automatique.

Les douze chapitres sont très instructifs, bien qu'inégaux quant à la qualité et à la taille. Les sept cas étudiés – qui correspondent aux pays que nous connaissons aujourd'hui comme la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, le Mexique, le Guatemala, le Pérou et la Bolivie – ont en commun la violence passée et présente du colonialisme, le rapport des autochtones à l'État et la persistance des résistances autochtones. Le livre est divisé en deux parties. La première partie comprend un article de contexte historique sur l'Amérique latine et un autre sur l'Océanie. La deuxième partie contient dix chapitres où s'entremêlent les analyses de cas des deux régions étudiées.

L'Amérique latine

Le chapitre d'introduction sur l'Amérique latine montre que dans ce sous-continent la signification du terme « souveraineté » a été marquée, depuis les premiers temps de la période coloniale, par les oppositions entre deux secteurs de l'Église catholique. D'un côté, les scolastiques, fortement représentés chez les créoles, prônaient la domination complète des autochtones et la souveraineté complète des Espagnols délégués de la Couronne et de Dieu. De l'autre côté, l'humanisme chrétien, très proche de la Couronne, prônait la protection de la souveraineté des autochtones et leur intégration dans la chrétienté. Rapidement, la Couronne espagnole a établi dans le Nouveau Monde un équilibre fragile pour l'ordre colonial : afin d'éviter l'anéantissement des autochtones et de leurs tribus, il a fallu limiter le pouvoir des colonisateurs et de leurs descendants, les créoles. De là, l'instauration d'une division administrative entre les républiques des Indiens et les républiques des Espagnols. C'est à partir de ce moment que les autochtones associent la notion de souveraineté à *la* nation, imaginée comme un espace où ils étaient supposés être intégrés. Cette compréhension de la souveraineté ne changera pas avec les indépendances (au cours desquelles les intérêts des créoles sortiront triomphants vis-à-vis de la Couronne et des autochtones),

bien que les autochtones perdront alors le peu de protection que leur avait accordée le pouvoir colonial. Par contre, à partir des indépendances, la notion de souveraineté sera aussi associée à l'opposition aux ingérences étrangères.

Aujourd'hui, la reconnaissance des droits autochtones par l'État varie d'un pays à l'autre. En Amérique latine, depuis le début des années 1990, les politiques néolibérales ont facilité cette reconnaissance qui concerne principalement les droits fonciers et culturels. Il faut dire néanmoins, que la reconnaissance néolibérale est très limitée, servant davantage à encadrer les luttes autochtones qu'à leur donner du pouvoir. Dans les cas étudiés dans cet ouvrage, ce type de politiques sont actuellement implantées au Pérou (chap. 5), de même qu'elles l'ont été en Bolivie au début des années 1990 (chap. 4, S. Rousseau et H. Manrique). Le cas du Guatemala s'écarte considérablement du modèle néolibéral, le pays étant encore gouverné par un pouvoir oligarchique, héritier des rapports coloniaux et donc fortement marqué par des injustices et hiérarchies raciales exprimées ouvertement (chap. 3, M. Hébert). L'autre exception au néolibéralisme concerne les transformations encourues en Bolivie depuis 2005 (chap. 4, S. Rousseau et H. Manrique). Ce chapitre montre comment, avec l'arrivée au pouvoir du Mouvement vers le socialisme (MAS), la reconnaissance étatique de l'autodétermination des autochtones est inscrite dans la Constitution, bien que l'État persiste à contrôler le processus d'autonomisation des peuples autochtones (p. 73). Sur ce dernier cas, il est surprenant de constater que ce chapitre ne semble accorder aucune importance au fait que le gouvernement du MAS est un gouvernement autochtone.

Le degré d'autonomie vis-à-vis de l'État varie selon les capacités d'organisation et de mobilisation des communautés et peuples autochtones. En général, ces derniers sont mieux organisés en Bolivie et au Mexique qu'au Guatemala et au Pérou. En Bolivie, les peuples autochtones exerçaient déjà un pouvoir de fait, bien avant que leur autodétermination ait été reconnue par l'État. Au Chiapas (chap. 8), l'autonomie des communautés zapatistes implique une rupture complète avec les institutions de l'État, alors que d'autres communautés acceptent parfois de participer aux programmes gouvernementaux sans renoncer à la construction d'un gouvernement propre. Au Pérou, les Marsigenka s'organisent au niveau de la communauté comme le prescrit l'État, mais de là ils sont en train de légiférer sur l'appartenance à la communauté, sur l'exploitation de ressources, etc. Toujours au Pérou, le gouvernement de la Nation wampis (2015) constitue une première expérience de gouvernement autonome. Au moins deux aspects de cette expérience méritent d'être soulignés : elle s'est constituée à l'échelle du peuple plutôt que de la communauté et pose au centre de leurs revendications les droits sur le sous-sol. Au Guatemala (chap. 3, M. Hébert), la peur de la répression fait que la construction de l'autonomie ne peut pas se faire en dehors des institutions gouvernementales. Dans ce contexte, les espaces investis par les leaders du mouvement autochtone pour essayer de faire valoir leurs droits sont les postes publics chargés de la mise en œuvre des accords de paix. Sur ce dernier cas, il aurait été important d'avoir un aperçu du point de vue des organisations autochtones et de leurs revendications.

Même si cela peut surprendre en Amérique du Nord, les luttes autochtones contre le colonialisme en Amérique latine sont, en partie, des luttes nationalistes. Les différents chapitres sur cette région font état d'expressions de ce nationalisme, expressions qui comprennent l'utilisation des symboles comme le drapeau national par les autochtones et leur insistance pour affirmer que leur lutte engage les intérêts de toute la population. Outre les faits historiques déjà mentionnés, le nationalisme autochtone s'explique par le fait que ces États coloniaux sont aussi colonisés et que les piétements à la souveraineté nationale ont miné avant tout les droits des peuples autochtones. L'exemple le plus illustratif est l'extractivisme : après l'Espagne coloniale, l'usurpation de ressources se fait par des multinationales souvent peu respecteuses des droits autochtones. Cela constitue pour nombre d'organisations et peuples autochtones un obstacle à la souveraineté et afin de la défendre, l'État est l'instrument idéal. C'est pourquoi au Guatemala « l'État est investi d'espérances [et vu comme] porteur de promesses de renforcement des communautés » (p. 69). Même situation au Pérou, où les autochtones affirment : « Nous sommes avant tout des indigènes péruviens… nous allons assumer la gestion des ressources… De cette façon, nous faisons notre part pour le pays. » (p.108) Idem au Mexique : si les zapatistes s'opposent au gouvernement central c'est parce qu'ils le considèrent corrompu et l'accusent d'avoir trahi les intérêts nationaux (p. 171-173). La question de l'identité nationale des autochtones n'a pas été traitée dans le chapitre sur la Bolivie (chap. 4, S. Rousseau et H. Manrique), là où, précisément, les autochtones se sont servis de l'État pour faire reconnaître leur souveraineté et constituer *un espace où ils étaient supposés être intégrés*.

Océanie

Le chapitre d'introduction sur l'Océanie (chap. 2, N. Gagné et M. Salaün) identifie trois types d'administration coloniale qui se sont transformés dans le temps. Premièrement, en Nouvelle-Calédonie, dans le contexte d'une colonie de peuplement, l'administration coloniale est indirecte. Les indigènes, perçus comme sujets de l'Empire, sont administrés par délégation, à travers une

élite indigène choisie et payée par le gouverneur. Deuxièmement, dans les établissements français de l'Océanie, où les autochtones sont restés majoritaires durant la période coloniale, l'administration directe était composée d'une majorité de fonctionnaires coloniaux et de représentants autochtones. Troisièmement, en Nouvelle-Zélande, où les Maoris ont été minorisés démographiquement et politiquement, leur participation politique est limitée à 4/72 sièges au Parlement. Soulignons deux remarques critiques concernant ce chapitre (N. Gagné et M. Salaün). D'abord, il fait le pari que l'évolution démographique peut expliquer les luttes pour la souveraineté, sans vraiment réussir à le démontrer. Ensuite, il est désarçonnant d'y voir apparaître des qualificatifs comme « malentendus » et « conflits d'interprétation » (p. 30) pour décrire les causes des résistances autochtones autour du traité Waitangi, résistances qui furent non seulement juridiques, mais aussi armées. Cette question est mieux traitée dans le chapitre 12 (C. Pellini) concernant les femmes artistes mauries.

Le chapitre 6 (P.-O. Pereira de Grandmont), en prenant comme exemple l'expérience de la communauté de communes des îles Marquises (CODIM), illustre bien les tensions d'une société qui vise à construire l'autonomie dans le contexte d'une double tutelle, celle de l'État français et celle du gouvernement territorial polynésien. Les aspirations d'autonomie des Marquisiens sont en concurrence avec ces deux lieux de pouvoir. Créée en 2010 par des partis politiques indépendantistes qui ont rallié autour de cette proposition d'autres élus, la CODIM est vue comme un espace d'unité et de solidarité qui permet de penser l'archipel, de créer la nation et de surmonter les divisions linguistiques, culturelles et politiques qui traversent la société marquisienne (p. 127). Mais cet organe de pouvoir local doit se conformer au système politique de l'État français. Cela fait que pour le gouvernement territorial polynésien, basé à Tahiti, la CODIM représente un recul pour l'autonomie, le transfert des compétences étant en dernière instance sous contrôle de l'État. Pour eux, la CODIM est aussi une menace à l'unité du pays car d'autres archipels pourraient suivre la même voie, menant ainsi à la galvanisation de la Polynésie.

La CODIM a porté deux projets importants. L'un, concernant une aire maritime protégée, sera bloqué par le gouvernement territorial – qui veut plutôt une aire maritime gérée « autorisant la pêche industrielle et permettant ainsi de rassurer les investisseurs, tout en s'affichant à l'international en "bon élève de la protection des océans" » (p. 132). Le deuxième projet de la CODIM est celui de « pêche semi-industrielle visant l'exportation quotidienne de 6 à 10 tonnes de thon frais vers le Japon et les États-Unis (Hawaï) [p. 113]. Ce projet suscite la résistance d'une partie importante de la population locale, opposition qui est très médiatisée et qui revendique la protection des ressources pour les générations futures. L'échec de ces projets a mené les élus marquisiens à demander une évolution statutaire sans rupture avec la Polynésie et basée sur le principe de la « différentiation ».

La réaffirmation identitaire

D'autres chapitres du livre s'intéressent à la question identitaire, sans nécessairement avoir un rapport avec la lutte pour l'autodétermination. C'est-à-dire que les mouvements autochtones qui luttent pour l'autodétermination luttent en même temps pour la reconnaissance culturelle, mais les organisations d'affirmation identitaire ne font pas automatiquement partie d'une lutte pour l'autodétermination politique. Identifier les lignes de distinction entre ces deux types de mouvements n'est pas une tâche qu'on peut entreprendre ici, mais il est clair que les cas d'étude qui suivent s'intéressent davantage à l'affirmation culturelle qu'à la souveraineté autochtone.

Par exemple, l'engagement social des jeunes et la création de l'Organisation Jeunesse de Koné (chap. 9, È. Desroches-Maheux) démontrent que les jeunes ont la capacité de s'organiser pour répondre à quelques-uns de leurs besoins personnels et sociaux ainsi que pour faire face aux conflits intergénérationnels qu'ils entretiennent avec le Sénat coutumier. Ce chapitre permet de voir aussi quelques questionnements très intéressants en ce qui concerne les rapports de sexes dans l'organisation sociale. Par contre, le chapitre semble ne pas toucher les enjeux sur la souveraineté, et cela malgré ce qui est annoncé en introduction.

De la même manière, l'analyse du tatouage en Polynésie française (chap. 11, C. Charest) montre qu'on assiste ici à un renouveau, une pratique traditionnelle qui est revalorisée et qui s'inscrit dans la réaffirmation identitaire et non pas seulement dans une tendance de la mode et une réponse au tourisme. On voit aussi que progressivement les femmes se font une place dans cette pratique qui était l'apanage des hommes comme tatoueurs et comme tatoués. Cela dit, ce chapitre ne traite pas de revendications d'autonomie.

Il ne faut pas conclure, à la lumière de ces deux exemples que la réaffirmation identitaire n'est pas en lien avec la réaffirmation politique. L'excellent chapitre qui ferme ce livre (chap. 12, C. Pellini) montre que la réaffirmation culturelle des artistes contemporaines maories constitue une dénonciation du colonialisme et s'inscrit dans un processus de réaffirmation de la souveraineté autochtone.

Finalement, le chapitre 10 (M.-È. Paquet) analyse le festival artistique de l'Universidad Mayor de San Andrés, en Bolivie, comme espace qui permet de franchir les frontières raciales. Ce

qui est intéressant ici est que l'identité se construit autour d'un groupe à forte composante autochtone.

À la lumière des chapitres qui portent sur les luttes identitaires, il convient de se rappeler que les protagonistes des luttes autochtones dans les Amériques et en Océanie ont beaucoup discuté de l'autochtonisation des sociétés colonisées. Si la question reste ouverte aux débats, les chapitres nous rappellent que ces débats ne sont pas seulement théoriques : les mouvements autochtones imprègnent par les diverses expressions et luttes identitaires les sociétés où ils ont toujours été présents et sont de plus en plus visibles.

Un plus grand souci de cohésion entre les chapitres aurait été souhaitable afin que le lecteur puisse suivre un fil conducteur plus clair.

Leila Celis
Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal

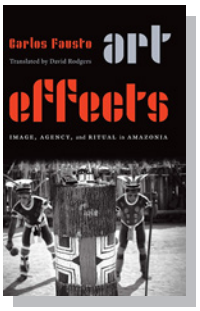

Art Effects. Image, Agency, and Ritual in Amazonia

Carlos Fausto. University of Nebraska Press, Lincoln, 2020, 398 p.

ART EFFECTS EST LE PLUS RÉCENT LIVRE de l'anthropologue brésilien Carlos Fausto, qu'on connaît entre autres pour ses recherches comparatives sur la guerre et le chamanisme en Amazonie (2012a) et sur la notion d'entité-maître (2012b). Les travaux de Fausto se situent en continuité avec la théorie perspectiviste de Viveiros de Castro en ce qu'il fait du concept de prédation un opérateur central des cosmologies amazoniennes (voir Fausto 2007). Sans s'inscrire en rupture, *Art Effects* développe un autre aspect de ses travaux, soit l'anthropologie des rituels. En s'intéressant à l'analyse esthétique et pragmatique de la ritualité amazonienne, l'auteur cherche à comprendre comment des images peuvent engendrer des êtres extraordinaires (15). Le présent livre propose ainsi l'analyse de cinq « artefacts » rituels amazoniens, soit le corps et les trophées, les aérophones, les masques, ainsi que deux classes d'effigies anthropomorphiques. L'analyse de ces artefacts rituels oscille entre la démarche comparative et des descriptions ethnographiques tirées des deux terrains de Fausto, soit les Parakanã de la région interfluviale des rivières Xingu et Tocantins et les Kuikuro du Haut-Xingu. En guise de conclusion, l'auteur compare et met en opposition les traditions esthétiques amérindiennes et chrétiennes.

Dans le premier chapitre, Fausto revisite ses propres données sur les Parakanã pour montrer comment des actes rituels basés sur des pratiques corporelles, comme le chant et la danse, créent un état d'incertitude qui permet de « capturer l'imagination » sans même employer d'artefacts. La deuxième partie de ce chapitre jette un regard comparatif sur les trophées créés à partir des corps des ennemis tués à la guerre, comme les têtes réduites, les scalps, les crânes, les colliers de dents, etc. Dans les deux cas, la danse et les trophées opèrent un rapport indexical avec des identités multiples : « they are subject to figure-ground oscillation, they are duplicated by other ritual figures, and finally, they also establish a perissological resonance between different fields, relations, and circumstances » (71). En effet, le corps et le trophée permettent tous les deux de renvoyer à la condition de l'ennemi en elle-même – dans sa forme collective et indéterminée – plutôt qu'à un ennemi singulier et particulier. Cette multiplication et cette indétermination créent un type particulier de mémoire que Fausto propose de qualifier d'excessive et d'exubérante, en opposition avec la sobriété du type de mémoire créé par les statues de pierre en Occident.

Le deuxième chapitre débute par un regard comparatif sur le complexe rituel des « flûtes sacrées » en Amazonie et se termine sur une description ethnographique de l'utilisation de ces aérophones chez les Kuikuro. Ces instruments sont généralement utilisés pour communiquer et permettre la présence d'esprits non humains. Ils ont comme caractéristique principale de ne pas pouvoir être aperçus par les femmes. Cet interdit est justifié par l'analogie structurante entre le pouvoir reproductif des aérophones et les menstruations (78). Pour Fausto, le pouvoir des flûtes sacrées est à comprendre dans le jeu qu'elles opèrent avec les structures intérieures du corps : « aerophones figure relations by exteriorizing inner tubes in the form of artifacts that produce an amplify an other-voice » (74). À l'instar de Lévi-Strauss (1985), Fausto fait une analogie avec la bouteille de Klein – un objet pour lequel il n'est possible de définir aucun extérieur ni intérieur – pour décrire ce phénomène : « Aesthetically, aerophones draw intensively on the pneumatic dynamic and the interplay between internal and external. These are instruments that externalize, prolong, transform, and amplify breath. » (110) Fausto s'intéresse également aux sons produits par les flûtes, qu'il décrit comme une musicalité sous un mode chromatique, c'est-à-dire ayant comme caractéristique un accent mis sur les petits intervalles mais aussi sur la répétition. Ces caractéristiques permettent aux flûtes sacrées de neutraliser les intervalles et la discontinuité « creating a soundscape in which spacetime dilates and […] «opens up the world» » (121).

Le troisième chapitre porte sur l'utilisation de masques en contexte rituel. Cette section débute par une analyse des masques rituels de la